RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2006 B 24671
Numéro SIREN : 493 371 405
Nom ou dénomination : "AB3"

Ce dépôt a été enregistré le 12/07/2019 sous le numéro de dépôt 62988

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

DATE DEPOT : 12-07-2019

N° DE DEPOT : 062988

N° GESTION : 2006B24671

N° SIREN : 493371405

DENOMINATION : "AB3"

ADRESSE : 8 rue des Capucines 75002 Paris

MILLESIME : 2018

AB3

Société par Actions Simplifiée

8 rue des Capucines
75002 PARIS

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

Jacques SULTAN
12, boulevard Raspail
75007 Paris

Deloitte & Associés
6, Place de la Pyramide
92908 Paris La Défense Cedex

AB3

Société par Actions Simplifiée

8 rue des Capucines
75002 PARIS

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2018

Aux Associés de la société AB3

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblé générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AB3 relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société AB3 à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés aux Associés.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant,

les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Comité de Direction.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude

ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons que le présent rapport n'a pu être mis à la disposition des associés dans le délai prévu par l'article 13 des statuts, les informations et documents définitifs nécessaires à son établissement nous ayant été communiqués tardivement.

A Paris et Paris-La-Défense, le 28 mars 2019

Les commissaires aux comptes

Jacques SULTAN

Deloitte & Associés

Benjamin HAZIZA

AB3

Comptes annuels

31/12/2018

AB3

Sommaire

Comptes annuels ____ 1

Annexes ____ 5

Comptes annuels

AB3

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

BILAN ACTIF

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)				Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Capital souscrit non appelé (0)						
Actif Immobilisé						
Frais d'établissement						
Recherche et développement						
Concessions, brevets, marques, logiciels et droits similaires						
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Avances & acomptes sur immobilisations incorporelles						
Terrains						
Constructions						
Installations techniques, matériel & outillage industriels						
Autres immobilisations corporelles						
Immobilisations en cours						
Avances & acomptes						
Participations évaluées selon mise en équivalence						
Autres Participations	44 135 864		44 135 864	99,34	43 037 247	99,67
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts	25		25	0,00	25	0,00
Autres immobilisations financières						
TOTAL (I)	***44 135 889***		***44 135 889***	99,34	***43 037 272***	99,67
Actif circulant						
Matières premières, approvisionnements						
En cours de production de biens						
En cours de production de services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
Avances & acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés						
Autres créances						
. Fournisseurs débiteurs						
. Personnel						
. Organismes sociaux						
. Etat, impôts sur les bénéfices						
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires						
. Autres	151 823		151 823	0,34	42 146	0,10
Capital souscrit et appelé, non versé						
Valeurs mobilières de placement						
Instruments de trésorerie						
Disponibilités	140 196		140 196	0,32	99 996	0,23
Charges constatées d'avance	799		799	0,00	798	0,00
TOTAL (II)	***292 818***		***292 818***	0,66	***142 940***	0,33
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)						
Primes de remboursement des obligations (IV)						
Ecarts de conversion actif (V)						
TOTAL ACTIF (0 à V)	***44 428 707***		***44 428 707***	100,00	***43 180 212***	100,00

AB3

BILAN PASSIF

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)	
Capitaux propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 15 059 790)	**15 059 790**	33,90	**15 059 790**	34,88
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecarts de réévaluation				
Réserve légale	1 505 979	3,39	1 505 979	3,49
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	25 692 413	57,83	25 070 972	58,06
Résultat de l'exercice	***2 008 444***	4,52	***1 479 849***	3,43
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
TOTAL(I)	***44 266 626***	99,64	***43 116 590***	99,85
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL(II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
. Emprunts				
. Découverts, concours bancaires				
Emprunts et dettes financières diverses				
. Divers				
. Associés			6 161	0,01
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	13 753	0,03	33 161	0,08
Dettes fiscales et sociales				
. Personnel				
. Organismes sociaux				
. Etat, impôts sur les bénéfices	148 328	0,33	24 300	0,06
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires				
. Etat, obligations cautionnées				
. Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL(IV)	***162 081***	0,36	***63 622***	0,15
Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	***44 428 707***	100,00	***43 180 212***	100,00

AB3

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018 Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)			
	France	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises								
Production vendue biens								
Production vendue services								
Chiffres d'Affaires Nets								
Production stockée								
Production immobilisée								
Subventions d'exploitation								
Reprises sur amortis. et prov., transfert de charges								
Autres produits			1	100,00	48	100,00	-47	-97,91
Total des produits d'exploitation (I)			***1***	100,00	***48***	100,00	***-47***	-97,91
Achats de marchandises (y compris droits de douane)								
Variation de stock (marchandises)								
Achats de matières premières et autres approvisionnements								
Variation de stock (matières premières et autres approv.)								
Autres achats et charges externes			19 670	N/S	36 399	N/S	-16 729	-45,95
Impôts, taxes et versements assimilés			76	N/S	25 588	N/S	-25 512	-99,69
Salaires et traitements								
Charges sociales								
Dotations aux amortissements sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur immobilisations								
Dotations aux provisions sur actif circulant								
Dotations aux provisions pour risques et charges								
Autres charges								
Total des charges d'exploitation (II)			***19 746***	N/S	***61 987***	N/S	***-42 241***	-68,13
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			**-19 745**	N/S	**-61 939**	N/S	**42 194**	68,12
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun								
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)								
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)								
Produits financiers de participations			926 076	N/S	947 613	N/S	-21 537	-2,26
Produits des autres valeurs mobilières et créances								
Autres intérêts et produits assimilés								
Reprises sur provisions et transferts de charges			1 098 617	N/S	594 175	N/S	504 442	84,90
Différences positives de change								
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement								
Total des produits financiers (V)			***2 024 693***	N/S	***1 541 788***	N/S	***482 905***	31,32
Dotations financières aux amortissements et provisions								
Intérêts et charges assimilées								
Différences négatives de change								
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières placements								
Total des charges financières (VI)								
RÉSULTAT FINANCIER (V-VI)			**2 024 693**	N/S	**1 541 788**	N/S	**482 905**	31,32
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I-II+III-IV+V-VI)			**2 004 949**	N/S	**1 479 849**	N/S	**525 100**	35,48

AB3

COMPTE DE RÉSULTAT

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018 — Présenté en Euros

COMPTE DE RÉSULTAT (suite)	Exercice clos le 31/12/2018 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2017 (12 mois)		Variation absolue (12 / 12)	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion						
Produits exceptionnels sur opérations en capital						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Total des produits exceptionnels (VII)						
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion						
Charges exceptionnelles sur opérations en capital						
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions						
Total des charges exceptionnelles (VIII)						
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)						
Participation des salariés (IX)						
Impôts sur les bénéfices (X)	-3 495	N/S			-3 495	N/S
Total des Produits (I+III+V+VII)	***2 024 694***	N/S	***1 541 836***	N/S	***482 858***	31,32
Total des Charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	***16 251***	N/S	***61 987***	N/S	***-45 736***	-73,77
RÉSULTAT NET	**2 008 444** *Bénéfice*	N/S	**1 479 849** *Bénéfice*	N/S	**528 595**	35,72
Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

Annexes

AB3

ANNEXE

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018 Aux comptes annuels présentée en Euros

PREAMBULE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018 dont le total est de 44 428 706,80 E et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 2 008 443,60 E, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2017 au 31/12/2017.

FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE:
Il n'y a rien à signaliser sur cet exercice.

EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE:

NEANT

AB3

ANNEXE

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018 Aux comptes annuels présentée en Euros

1 - REGLES ET METHODES COMPTABLES

(En application au règlement ANC n°2018-01 du 20 avril 2018)

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Les modes et durées d'amortissements retenus par l'entreprise pour traduire le rythme de consommation des avantages économiques sont les suivantes :

1.1 - IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition. Si la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

1.2 - CREANCES ET DETTES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.
Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

2 - CHANGEMENTS DE METHODE

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

AB3

ANNEXE

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018 Aux comptes annuels présentée en Euros

3 - INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES POUR DONNER UNE IMAGE FIDELE

PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES :
La direction de la société, après consultation de ses conseillers juridiques, détermine le montant des provisions en fonction des risques existants à la clôture de chaque exercice.

CONSOLIDATION:
Le groupe constitué par la société mère AB3 est inférieur aux seuils de consolidation pour l'exercice 2018.
Il n'y a pas de comptes consolidés.

AB3

ANNEXE

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018 Aux comptes annuels présentée en Euros

4 - ETAT DES IMMOBILISATIONS

	Valeur brute des immob. au début d'exercice	Augmentations Réévaluat. en cours d'exercice	Augmentations Acquisit', créat' viremt pst à pst
Frais d'établissement, recherche, développement			
Autres immobilisations incorporelles			
Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Install. générales, agencements, constructions Install. techniques, matériel, outillages industriels Autres install., agencements, aménagements Matériel de transport Matériel de bureau, informatique, mobilier Emballages récupérables et divers Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes			
TOTAL			
Participations évaluées par équivalence Autres participations Autres titres immobilisés Prêts et autres immobilisations financières	*44 135 864* *25*		
TOTAL	*44 135 889*		
TOTAL GENERAL	*44 135 889*		

	Diminutions Par virement de pst à pst	Diminutions Par cession ou mise HS	Valeur brute des immob. à fin d'exercice	Réév. légale Val origine à fin d'exercice
Frais d'établissement, recherche, développement				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Install. générales, agencements, constructions Install. techniques, matériel, outillages industriels Autres install., agencements, aménagements Matériel de transport Matériel de bureau, informatique, mobilier Emballages récupérables et divers Immobilisations corporelles en cours Avances et acomptes				
TOTAL				
Participations évaluées par équivalence Autres participations Autres titres immobilisés Prêts et autres immobilisations financières			*44 135 864* *25*	
TOTAL			*44 135 889*	
TOTAL GENERAL			*44 135 889*	

AB3

ANNEXE

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018 Aux comptes annuels présentée en Euros

5 - ETAT DES AMORTISSEMENTS

	Situations et mouvements de l'exercice			
	Début exercice	Dotations exercice	Elem. sortis reprises	Fin exercice
Frais d'établissement, recherche				
Autres immobilisations incorporelles				
Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Install. générales, agencements, constructions Install. techniques, matériel et outill. industriels Installations, agencements divers Matériel de transport Matériel de bureau, informatique, mobilier Emballages récupérables et divers				
TOTAL				
TOTAL GENERAL				

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la prov. pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exceptionnel	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains Constructions sur sol propre Constructions sur sol d'autrui Install. gales,agencements,constructions Install. tech., matériel, outill. industriels Installations, agencements divers Matériel de transport Mat. de bureau, informatique, mobilier Emballages récupérables et divers					
TOTAL					
TOTAL GENERAL					

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Montant net début	Augmentation	Dotations aux aux amort.	Montant net à la fin
Charges à répartir sur plusieurs exercices Primes de remboursement obligations				

AB3

ANNEXE

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018 Aux comptes annuels présentée en Euros

6 - ETAT DES PROVISIONS

PROVISIONS	Début exercice	Augmentat. dotations	Diminutions reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse de prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions règlementées				
TOTAL Provisions règlementées				
Pour litiges				
Pour garanties données client				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations				
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions				
TOTAL Provisions				
Sur immobilisations incorporelles				
Sur immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation	*1 098 617*		*1 098 617*	
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients				
Autres dépréciations				
TOTAL Dépréciations	*1 098 617*		*1 098 617*	
TOTAL GENERAL	*1 098 617*		*1 098 617*	
Dont dotations et reprises:				
- d'exploitation				
- financières			*1 098 617*	
- exceptionnelles				

Titres mis en équivalence : montant dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1-5e CGI.

AB3

ANNEXE

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018 Aux comptes annuels présentée en Euros

7 - ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	*25*		*25*
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques:			
- Impôts sur les bénéfices			
- T.V.A.			
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés			
- Divers			
Groupe et associés	*151 823*	*151 823*	
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance	*799*	*799*	
TOTAL GENERAL	*152 647*	*152 622*	*25*
Montant des prêts accordés dans l'exercice			
Remboursements des prêts dans l'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des org. de crédits:				
- à un an maximum				
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières				
Fournisseurs et comptes rattachés	*13 753*	*13 753*		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
Etat et autres collectivités publiques:				
- Impôts sur les bénéfices	*148 328*	*148 328*		
- T.V.A.				
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes				
Dette représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	*162 081*	*162 081*		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès associés				

AB3

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018

ANNEXE

Aux comptes annuels présentée en Euros

8 - AUTRES TABLEAUX

Notes sur le compte de résultat

Charges et produits financiers concernant les entreprises liées :

Montant compris dans les produits financiers : 926 076 €

Pour information, les autres transactions conclues avec des parties ou entreprises liées ont été conclues à des conditions normales de marché.

AB3

ANNEXE

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018 Aux comptes annuels présentée en Euros

9 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)

9.1 - PRODUITS ET AVOIRS A RECEVOIR

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances	*151 823*
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
DISPONIBILITES	
TOTAL	*151 823*

9.2 - CHARGES A PAYER ET AVOIRS A ETABLIR

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	*11 868*
Dettes fiscales et sociales	*148 328*
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL	*160 196*

9.3 - CHARGES ET PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

	Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	*799*	
Charges / Produits financiers		
Charges / Produits exceptionnels		
TOTAL	*799*	

Commentaires:
NEANT

9.4 - COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

	Nombre	Valeur nominale
Actions /parts soc. composant le capital au début de l'exercice	*1 505 979*	*10,00*
Actions /parts soc. émises pendant l'exercice		
Actions /parts soc. remboursées pendant l'exercice		
Actions /parts soc. composant le capital en fin d'exercice	*1 505 979*	*10,00*

Commentaires:
Affectation du résultat de 2017 de 1 479 849 Euros selon le PV d'AG du 18 mai 2018:
- Affectation en report à nouveau: 621 441 Euros
- Dividendes versés pour: 858 408 Euros

AB3

ANNEXE

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018 Aux comptes annuels présentée en Euros

AUTRES TABLEAUX (SUITE)

9.5 - VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES

	Résultat av. impots	Impots
Résultat courant		
Résultat exceptionnel (et participation)		
Résultat comptable	*2 008 444*	*148 328*

Commentaires:
Depuis 2014, AB3 est la société mère du groupe d'intégration fiscale constitué d'elle-même et de la société AB2.
La filiale AB2 comptabilise sa charge d'impôt comme si elle était imposée seule, l'économie d'impôt étant conservé par la mère.
Après imputation des déficits antérieurs et avant son intégration fiscale, le montant de l'impôt sur les sociétés est nul pour AB3.

9.6 Variation des capitaux propres

Poste	*Solde Initial*	*Augmentation*	*Diminution*	*Solde Final*
Capital social	15 059 790			15 059 790
Réserve légale	1 505 979			1 505 979
Report à nouveau	25 070 972	621 441		25 692 413
Résultat de l'exercice	1 479 849	2 008 444	1 479 849	2 008 444

Lors de l'assemblée générale du 18 mai 2018, il a été décidé une distribution de dividende de 858 408€.

AB3

ANNEXE

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018 Aux comptes annuels présentée en Euros

10 - AUTRES TABLEAUX (SUITE)

10.1 - ENGAGEMENTS FINANCIERS

Engagements donnés :

NEANT

Engagements reçus :

NEANT

AB3

ANNEXE

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018 Aux comptes annuels présentée en Euros

AUTRES TABLEAUX (SUITE)

10.2 - REMUNERATIONS DES DIRIGEANTS

	Montant
Rémunérations allouées aux membres: - des organes d'administration - des organes de direction - des organes de surveillance	

La rémunération des organes de direction n'est pas communiquée car cela conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

10.3 - HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	*8 850*
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services	
- TOTAL	*8 850*

Commentaires:
Le montant correspond au montant constaté en charges en TTC.

10.4 - EFFECTIF MOYEN

	Personnel salarié	Personnel mis à dispo de l'ets.
Cadres Agents de maîtrise et techniciens Employés Ouvriers		
TOTAL		

Commentaires:
Pas de salariés chez AB3

AB3

ANNEXE

Période du 01/01/2018 au 31/12/2018 Aux comptes annuels présentée en Euros

11 - TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et Participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consentis par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex.
A - Renseignements détaillés concernant les filiales & particip.										
- Filiales (plus de 50% du capital détenu)										
SAS AB2	*32 305 020*	*9 806 150*	*99,00*	*44 135 864*	*44 135 864*			*130 958*	*22 004 027*	*926 076*
- Participations (10 à 50 % du capital détenu)										
B - Renseignements globaux concernant les autres filiales & partic.										
- Filiales non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										
- Participations non reprises en A:										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires

AB3
Société par actions simplifiée
Au capital de 15 059 790 €
Siège social : 08 rue des Capucines
75002 PARIS

493 371 405 RCS PARIS

TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018 PROPOSEE ET ADOPTEE PAR L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU VENDREDI 5 AVRIL 2019

TROISIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du président et décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018, s'élevant à 2 008 444 euros, de la manière suivante :

Résultat de l'exercice (bénéfice) : 2 008 444 €
Augmenté du Report à nouveau antérieur (créditeur) : 25 692 413 €
Soit au total un **bénéfice distribuable** de : 27 700 857 €

↳ **A titre de dividendes aux associés** :..... 1 611 397,53 €
Soit un dividende unitaire de 1,07 € par action,

Le solde de : 26 089 459,47 €
↳ **En totalité au compte « report à nouveau ».**

En conséquence :

- le solde de la réserve légale reste égal à 10 % du capital social, soit 1 505 979 euros.
- le solde créditeur du Report à nouveau est porté de 25 692 413 euros à 26 089 459,47 euros.

Montant - Mise en paiement - Régime fiscal du dividende

Le paiement des dividendes sera effectué à compter de ce jour.

L'assemblée reconnaît avoir été informée qu'en application de la loi de finances pour 2018, ce dividende est soumis, pour les personnes physiques, à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8% auquel s'ajoutent les prélèvements sociaux de 17,2%, soit une taxation globale de 30%, qui sera retenue par la Société, en sa qualité d'établissement payeur.

Ce PFU s'applique de plein droit à défaut, pour l'associé, personne physique, d'opter pour l'imposition de ses dividendes au barème progressif de l'impôt sur le revenu laquelle ouvre droit à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3, 2°, du Code général des impôts. A toutes fins utiles, il est précisé que cette option devra être globale, c'est-à-dire concerner la totalité des revenus du capital de l'associé.

Les prélèvements sociaux et, le cas échéant, le PFU devront être versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Rappel des dividendes distribués

En application des dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

EXERCICE	Distribution globale	Abattement (art.158-3 du CGI)	
		Revenus distribués éligibles	Revenus distribués non éligibles
Ex. 31/12/2015	813 229 €	Sur la totalité du montant distribué, soit 0,54 euros par action.	-
Ex. 31/12/2016	858 408 €	Sur la totalité du montant distribué, soit 0,57 euros par action.	-
Ex. 31/12/2017	858 408 €	Sur la totalité du montant distribué, soit 0,57 euros par action.	-

Cette résolution, mise aux voix, est ☒ adoptée ☐ rejetée,
par 1505979 **voix ayant voté pour, … …**0**. … … voix ayant voté contre.**

Le Président de la Société
Adrien LEVY

POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME